



Les allocataires de minima sociaux toujours plus nombreux

En 2013, 161 540 personnes sont allocataires d'une prestation considérée comme minimum social à La Réunion, soit une augmentation de 3,8 % en un an. Depuis 2010, près de 20 000 allocataires supplémentaires bénéficient d'un minimum social (+ 14,2 %). Le montant des prestations versées atteint 938 millions d'euros en 2013. Il augmente de 6,0 % en un an, sous l'effet conjugué de la revalorisation des prestations et de l'augmentation du nombre d'allocataires.

Des allocataires du RSA de plus en plus nombreux malgré la stabilisation du chômage

Six allocataires sur dix perçoivent le RSA socle (ou socle+activité). Leur nombre augmente de 4,9 % en 2013, après + 4,7 % en 2012. Après une relative stabilité qui a précédé le changement de dispositif (auparavant RMI-API) début 2011, le nombre d'allocataires du RSA croît sensiblement chaque année. La stabilisation du taux de chômage sur quatre ans autour de 29 % n'a pas permis de ralentir la progression

de ce dispositif, notamment en raison de l'allongement de la durée de chômage et de nouvelles dispositions réglementaires qui ont élargi l'accessibilité. Ainsi, depuis 2011, les jeunes de moins de 25 ans peuvent y prétendre dès lors qu'ils ont exercé une activité professionnelle durant deux ans au cours des trois dernières années.

Dans le cadre de la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de décembre 2012, une revalorisation de 10 % du RSA socle a été annoncée sur cinq ans, en plus de l'indexation annuelle sur l'inflation. La 1^{re} revalorisation (+ 2 %) a été appliquée au 1^{er} septembre 2013. Le RSA atteint 493 euros pour une personne seule sans aide au logement.

Le nombre d'allocataires des différents dispositifs de solidarité est soumis aux changements institutionnels. Sous l'effet de l'allongement de la durée d'activité, des transitions se dessinent mécaniquement entre les différents types de minima sociaux qui couvrent les seniors les plus démunis.

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) augmente de nouveau fortement en 2013 (+ 10,8 %), après + 10,6 % en 2012 et + 16,2 % en 2011. L'ASS couvre le champ des chômeurs de longue durée qui ont épuisé leurs droits. Elle concerne notamment des seniors dont la durée d'activité augmente avec le recul progressif de l'âge de la retraite, mais qui ne retrouvent pas d'emploi. En 2013, 43 % des allocataires de l'ASS à La Réunion ont plus 50 ans.

Le nombre d'allocataires du RSO diminue régulièrement depuis 2010 (- 5,4 % en 2013), malgré les revalorisations de l'allocation, notamment en janvier. La prestation est recentrée sur une population moins nombreuse, l'âge minimum pour en bénéficier ayant été relevé à 55 ans en 2011. Le RSO, prestation spécifique aux DOM, permet d'accéder à un revenu amélioré à hauteur de 501 euros en 2013, versé jusqu'à l'âge de la retraite sous réserve que l'allocataire s'engage à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion.

Nouveau recul de l'Aspa

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) recule aussi, tant en raison de l'allongement progressif de l'âge de la retraite qu'en raison d'une amélioration progressive des droits acquis dans les différents régimes de retraite. L'Aspa concerne désormais 26 300 personnes, en diminution de 3,4 % en un an, après - 3,2 % en 2012. Le montant maximum de l'Aspa pour une personne seule s'élève à 787 euros par mois au 1^{er} avril 2013, en augmentation de 1,3 %.

Enfin, le nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) est toujours en forte augmentation (+ 7,0 %, soit 1 000 allocataires supplémentaires), en raison d'un nombre croissant de dossiers instruits. Par ailleurs, la réforme amorcée en 2008 et visant à augmenter l'allocation de 25 % en cinq ans s'est achevée en 2012. Le montant de l'allocation a néanmoins été revalorisé de 1,75 % en septembre 2013. Le montant de l'AAH passe ainsi de 777 euros à 790 euros.

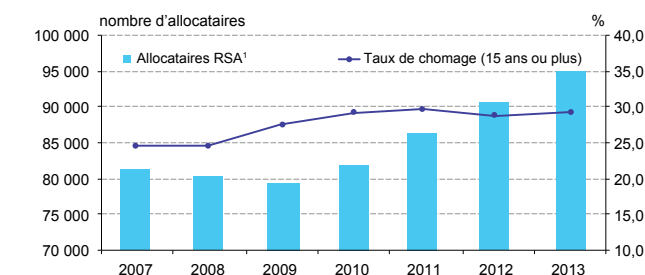
Véronique Daudin, Stéphanie Lieutier, Insee

❖ Tableau 1- Allocataires de minima sociaux à La Réunion en 2013

	Allocataires au 31/12		Montants	
	2013 (nombre)	Variation 2013/2012 (%)	2013 (millions d'euros)	Variation 2013/2012 (%)
Ensemble prestations¹, dont :	161 535	3,8	938,3	6,0
RSA socle (ou socle+activité)	94 839	4,9	525,5	7,8
Allocations chômage du régime de solidarité, dont :	18 700	10,4	104,3	8,8
- allocation de solidarité spécifique (ASS)	18 500	10,8	103,4	9,1
Revenu de solidarité (RSO)	5 944	-5,4	36,2	-5,5
Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	26 307	-3,4	140,7	0,0
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	15 504	7,0	130,2	7,3

1. Un allocataire peut cumuler plusieurs prestations. D'autre part, certaines allocations ne sont pas détaillées dans ce tableau.
Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux ; CAF Réunion ; Pôle emploi ; CGSS

❖ Graphique 1- Évolution du RSA et du taux de chômage depuis 2007



1- avant 2010, cumul RMI + API (allocation de parent isolé) pour assurer la comparaison
Sources : CAF Réunion ; Insee